

# Cheminement pour devenir bénévole à l'APHCM

## 1. Pourquoi devenir bénévole à l'APHCM

Être bénévole à l'APHCM, c'est avant tout **s'engager humainement** auprès de personnes vivant avec une déficience intellectuelle et/ Trouble du Spectre de l'Autisme et/ou physique. Le bénévolat repose sur la **présence, l'écoute, l'accompagnement et le respect**, dans un cadre sécuritaire et structuré.

Le rôle du bénévole est **complémentaire** à celui de l'équipe professionnelle et s'inscrit dans une approche de collaboration et de confiance.

---

## 2. Le processus d'admission du bénévole

Afin d'assurer un environnement sécuritaire et respectueux pour tous, l'APHCM applique un processus clair et rigoureux.

### Étapes du cheminement :

1. Dépôt d'une demande de bénévolat
2. Rencontre d'échange et d'information avec l'APHCM
3. Vérification des antécédents judiciaires (obligatoire)
4. Présentation des règles, valeurs et limites du rôle
5. Intégration comme bénévole actif

👉 L'acceptation finale est conditionnelle au respect de l'ensemble de ces étapes et du l'acceptation par le comité d'admission.

---

## 3. Les exigences légales et administratives

### Vérification judiciaire

- Une vérification des antécédents judiciaires est **obligatoire** pour toute personne souhaitant être bénévole.
- Cette démarche vise la protection des membres, des bénévoles et de l'organisme.
- L'APHCM accompagne le bénévole dans cette étape, au besoin.

## Engagement éthique

Le bénévole s'engage à :

- Respecter la confidentialité
  - Adhérer aux valeurs de l'APHCM
  - Respecter les limites de son rôle
- 

## 4. Le savoir-être attendu du bénévole

À l'APHCM, le savoir-être est aussi important que la bonne volonté.

Un bénévole doit démontrer :

- Respect et ouverture
- Patience et empathie
- Écoute active
- Jugement et discernement
- Capacité à respecter les limites établies

Une sensibilité à la réalité des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et/ou trouble du spectre de l'autisme ou des déficience physique est essentielle.

---

## 5. Le rôle du bénévole à l'APHCM

Le bénévole est là pour **accompagner**, non pour intervenir.

Concrètement, le bénévole peut :

- Être présent lors d'activités
- Accompagner les participants dans un cadre sécuritaire
- Favoriser un climat rassurant et inclusif
- Offrir une présence humaine et bienveillante

Le bénévole **ne fait pas** :

- D'intervention clinique ou psychosociale
- D'évaluation des situations

- De prise de décision concernant un membre
  - De gestion de crise
- 

## 6. Les limites claires du rôle

Pour protéger les membres, les bénévoles et l'organisme :

- Le bénévole ne remplace jamais un intervenant
- Il ne donne pas de conseils personnels, médicaux ou psychologiques
- Il n'agit jamais seul face à une situation préoccupante
- Il respecte les consignes et directives de l'équipe

Ces limites sont **non négociables**.

---

## 7. Transmission de l'information et des observations

Le bénévole joue un rôle important d'observation.

Lorsqu'une situation, un comportement ou un changement est observé, le bénévole doit :

- Transmettre l'information **à un intervenant ou à la coordination**
- Ne jamais intervenir directement auprès du membre
- Éviter toute interprétation personnelle
- Rapporter les faits de façon neutre et factuelle

La communication se fait toujours **via l'équipe de l'APHCM**.

**Loi 25** - Les bénévoles doivent respecter la confidentialité des renseignements personnels conformément à la Loi 25. Toute information concernant un membre est strictement confidentielle.

---

## **8. Être bénévole à l'APHCM, c'est aussi...**

- Faire partie d'une équipe engagée
- Contribuer à l'inclusion sociale
- Avoir un impact réel, humain et durable
- Évoluer dans un cadre structuré et soutenant

L'APHCM valorise l'implication bénévole et reconnaît son importance dans la mission de l'organisme.

---

## **9. Conclusion – Un engagement qui fait une différence**

Devenir bénévole à l'APHCM, c'est choisir de s'impliquer avec cœur, respect et responsabilité.

C'est offrir du temps et une présence précieuse, tout en respectant un cadre professionnel pensé pour le bien-être de tous.